

## Réforme de l'officiel : on avance

### ÉCOLE

**E**colo et Défi étaient arrivés avec des pieds de plomb. Ils sont repartis très vite, refusant, disent-ils, de cautionner un modèle où rien ne change. Grave ? Numériquement non : PS, CDH et MR continuent de discuter. De quoi parlent-ils ? D'un avant-projet de décret excessivement technique mais également excessivement important pour l'avenir de l'enseignement officiel. Ils organisent en fait la séparation, pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, de son rôle d'organisateur de l'école publique et de son rôle de régulateur de l'ensemble de l'enseignement. Aujourd'hui, c'est l'Administration générale de l'enseignement qui fait le job, sans vraiment distinguer les deux. Mais demain, cela doit changer. Pourquoi ? D'abord parce que les Flamands l'ont fait dès 1988 lorsque l'Éducation nationale a été communautarisée. Ensuite parce que de nombreux partis - dont le PS à ses heures - y pointent de potentiels conflits d'intérêts. Enfin, parce que les acteurs du pacte d'excellence le recommandent chaudement. Le pacte, pour mémoire, impose la signature de contrats d'objectifs entre les écoles (qui les mettront en œuvre) et la Communauté française (qui en contrôlera l'exécution). Dans ces conditions, il devient intenable pour la Communauté française de contrôler elle-même les contrats d'objectifs de ses écoles officielles.

#### « Le modèle flamand »

La majorité PS-CDH a donc préparé un volumineux décret pour organiser l'affaire mais, c'est la loi, le texte doit recueillir une majorité des deux tiers. D'où les tractations, jeudi matin, avec l'opposition MR, Défi et Écolo. Tractations qui ont donc tourné court pour les deux derniers.

*« Notre modèle c'est le modèle flamand, avec un véritable découplage entre les fonctions d'opérateur et de régulateur, dit Barbara Trachte, député Écolo. Avec aussi une vraie distance entre le conseil d'administration de la future structure "autonome" par rapport à la majorité gouvernementale. Ce modèle pratique la démocratie scolaire avec un conseil d'administration où siègent des représentants des parents, des professeurs et de l'enseignement supérieur. Le réseau, qui a perdu 20 % de fréquentation en deux décennies, a bien besoin d'une structure saine pour se relancer. En lieu et place, on nous propose un conseil d'administration totalement politisé où seule compte la clef D'Hondt (NDLR : attribution des sièges en fonction du poids électoral de chaque groupe politique). En fait, pour nous, c'est très clair, le PS fait semblant mais il veut bel et bien rester opérateur et régulateur ».*

Au CDH - la ministre de l'éducation Marie-Martine Schyns porte le décret - on ne s'en émeut guère. *« L'important pour nous, ce n'est pas la tuyauterie mais l'effectivité de la scission, et le texte sur la table le garantit, explique son porte-parole. Le modèle en discussion est dès lors bel et bien de nature à faire aboutir les points forts du pacte : contractualisation avec les écoles et amplification du travail collaboratif. »*

Au contraire de Défi et d'Écolo, le MR ne ferme pas la porte mais n'avale pas tout : *« On veut qu'une évolution soit possible dans le transfert des compétences vers les vrais acteurs du terrain mais tout ne doit pas se faire en un jour. Cela étant, nous n'avons pas de calendrier ni d'obligation d'aboutir ».* ■

**ÉRIC BURGRAFF**